



Octobre 2022

Enquête flash
Les entreprises
du Centre-Val de Loire
face à la crise énergétique



➤ Enquête flash – Cadre méthodologique

- **Objectifs :**
 - **Alerter** les autorités sur les conséquences de la flambée des prix de l'énergie (gaz, électricité)
 - Disposer **d'éléments chiffrés et d'exemples concrets permettant d'interpeller le gouvernement** sur l'urgence à agir pour plafonner le coût de l'énergie pour les entreprises
- **Cibles : les entreprises industrielles, les plus énergivores du fait de leur process de production ou de stockage, et sur lesquelles la crise énergétique pèse particulièrement.**
 - **Enquête téléphonique menée entre le 18/10/2022 et le 21/10/2022 par les équipes de DEV'UP.**
 - une enquête avec de nombreux commentaires libres / des résultats qui font ressortir les grandes tendances

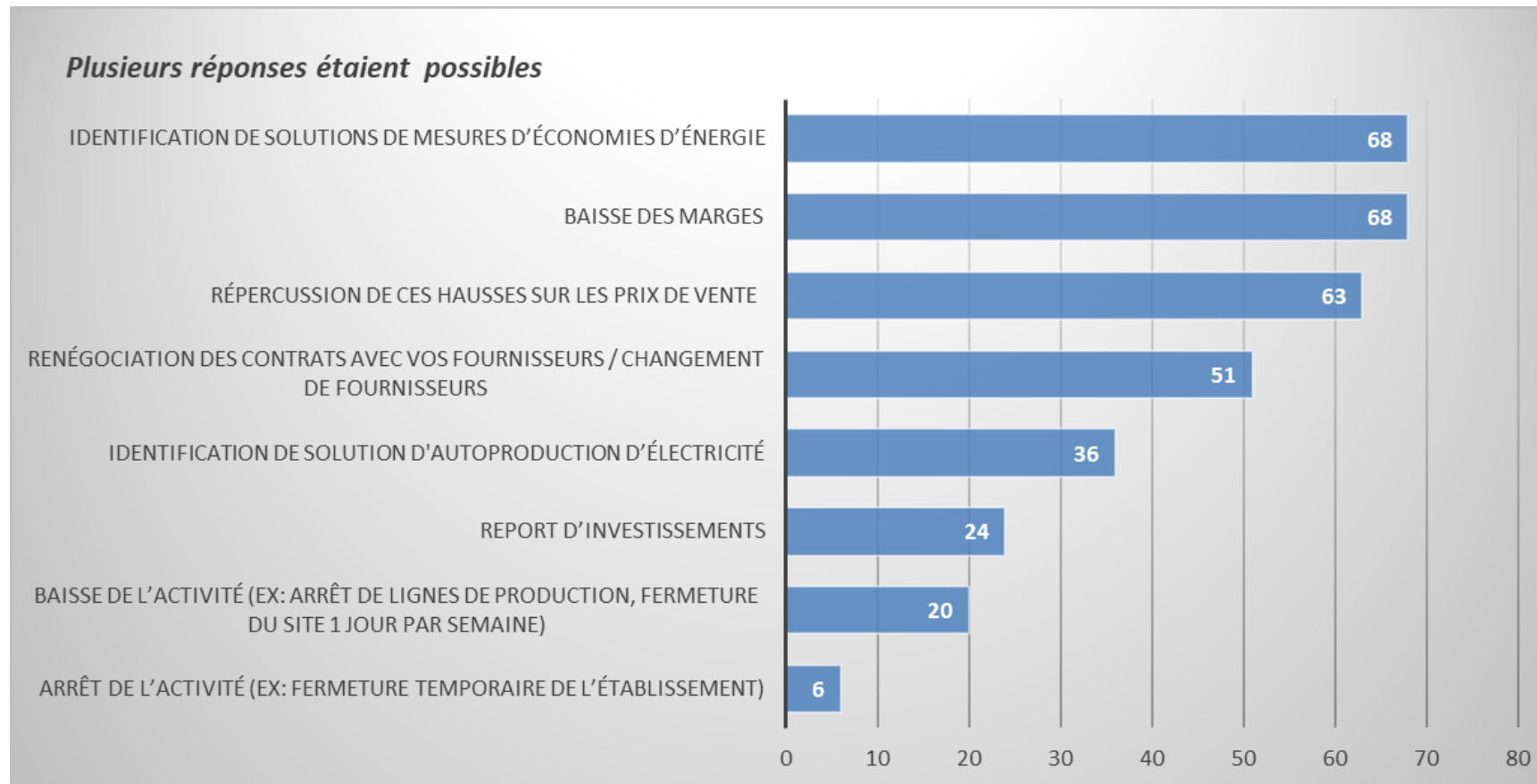
> Synthèse

- **La hausse des coûts de l'énergie est essentiellement répercutée sur les prix de vente et entraîne une baisse des marges. Certaines entreprises reportent leurs investissements.** Quelques entreprises ont investi dans des solutions d'autoproduction et sont plus sereines
- **Conséquences directes sur l'emploi :** évocation de fin des contrats d'intérim, des saisonniers, non remplacement des départs en retraite et gel des recrutements. **Donc baisse des effectifs.**
- **En revanche, plus d'inquiétudes sur 2023 :** peu de visibilité sur les propositions ou renégociations de contrat par les fournisseurs d'énergie et peu de visibilité sur les coupures. Les délais de prévenance annoncés très courts, inquiètent fortement les entreprises qui se trouvent prises au dépourvu.
 - En cas de coupure ou de baisse de la consommation client en raison de la répercussion de l'augmentation de la facture sur les prix de vente : difficultés sur l'emploi (chômage partiel voire licenciements/fermeture de site).
 - Problème majeur est le cumul des hausses: énergie, matières premières, carburant,...
- **A noter forte perte de compétitivité en raison du bouclier tarifaire mis en place dans d'autres pays européens**
- **Climat plutôt bon avec les salariés mais aucune marge pour des augmentations alors que l'inflation galope.**



Face à la hausse de vos factures énergétiques (gaz/ électricité), quelles mesures mettez-vous en œuvre ?

7 entreprises ne rencontrent aucune difficulté
Parmi les 93 autres, voici les mesures mises en place :



Des situations hétérogènes face à la hausse des coûts de l'énergie

Une situation hétérogène :

- ▶ Des entreprises sous contrat à prix fixes jusqu'en 2023/2024, inquiètent pour l'avenir
- ▶ Des hausses très élevées pour les autres :
 - Couplé : x 1,5 à x 7
 - Gaz : x 3 à x 10
 - Electricité : x 4 à 5

A noter, lorsque les contrats sont négociés par le groupe, l'établissement n'a pas forcément de visibilité sur les décisions de ce dernier. Il sera dépendant des décisions du groupe.

Des relations tendues avec les fournisseurs :

- Manque d'information
- Non renouvellement de contrats
- Manque d'offre

Des attentes des entreprises pour bénéficier du dispositif Arenh (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique)

Conséquence :

Une perception de « distorsion de concurrence énorme entre des entreprises protégées par des contrats de fourniture électrique signés sur du long terme et ceux qui ne le sont pas, et subissent les hausses des nouveaux contrats avec des variables de multiplication de 3 à 6 »



Alerte sur les enjeux de compétitivité des entreprises tournées vers les marchés internationaux

La hausse des coûts de l'énergie : une problématique européenne mais sans traitement collectif

Propos recueillis :

- « Mon entreprise qui réalise 80% de ses ventes à l'export (concurrence internationale avec l'Asie et les USA) et ne peut pas répercuter les hausses de prix. Je rogne sur les marges et **cherche de nouveaux fournisseurs plus "low cost" mais sans doute hors UE** ».
- « Gros warning sur la compétitivité de l'entreprise sur ses marchés internationaux au regard de la **concurrence espagnole et portugaise notamment où l'électricité est subventionnée par les Etats**. Il y a une distorsion de concurrence énorme».
- « Si les prix continuent à augmenter en 2024, l'entreprise ne sera **pas compétitive vis à vis de ses concurrents chinois ou américains et devra arrêter définitivement son activité (licenciement de salariés)** »
- « La hausse des coûts de l'énergie est une problématique européenne. Les **industriels concurrents situés en Asie, Inde et USA ne subissent pas l'impact de ces hausses telles que vécues en Europe**. Le risque de décrochage de compétitivité par les coûts subis est important ».
- « Nous attendons un plafonnement du prix du gaz, notamment pour ne pas perdre en compétitivité par rapport à la concurrence internationale ».



La peur du délestage et des coupures

Une information nécessaire auprès des entreprises quant au mode opératoire à venir

Propos recueillis :

- « Du fait des problématiques liées au délestage (si l'arrêt est programmé il faut 8h pour remettre en route, s'il n'est pas programmé il faut 30h) le groupe **envisage de transférer de la production sur un autre site en Europe !** »
- « Inquiétude sur le délestage gaz envisagé cet hiver, ce qui entraînerait **l'arrêt de production** ».
- « Peur de l'impact du délestage gaz et électricité sur la **qualité de notre production alimentaire** qui nécessite une température constante »
- « Problématique de la mesure de délestage : incompréhension et difficultés pour **l'organisation de la production** en étant prévenu entre 72H ou 24H. »
- « La crainte porte sur les délestages de cet hiver. Le temps de chauffe des machines est de 3 heures. »



Des mesures d'économies d'énergie plus ou moins importantes selon les entreprises

Des mesures récurrentes mais qui peuvent être ressenties comme dérisoires

- Des écogestes , fournitures de vestes polaires aux salariés
- Le passage à l'éclairage LED
- Des baisses, des arrêts ponctuels ou complet de chauffage

Des mesures plus ponctuelles

- Des investissements dans des équipements moins énergivores (travail sur la consommation de l'outil de production)
- Des travaux d'isolation, installation de pompes à chaleur, chauffage biomasse, récupération de calories ou chaleur fatale
- Des réorganisations d'horaires ou du travail en heures creuses : nuit et week-end
- Des congés ou RTT obligatoires, à Noël ou aux périodes de grand froid
- De nouvelles organisations de la production: « les ateliers les plus énergivores fonctionnent 4 jours sur 5 ».

Quelques démarches plus avancées pour les plus gros établissements :

- Des bilans décarbonation en cours (Diagnostic BPI)
- Des démarches RSE
- La notation EcoVadis

De solutions d'autoproduction d'électricité essentiellement tournées vers le photovoltaïque

Des projets réalisés ou en cours pour certaines grandes entreprises :

- Essentiellement installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des usines et parking (mais les panneaux viennent d'Asie !).
- A noté : « *L'économie réalisée par les panneaux solaires est annulée par l'augmentation du prix de l'assurance* ».
- Des études en cours sur la cogénération, la géothermie, la production de vapeur destinée au process par biomasse.
- Des consultations de l'ADEME et de la BPI.
- Des entreprises qui souhaitent par sécurité doubler leur source d'autoproduction d'énergie par des groupes électrogènes.

Des intentions moindres des plus petites entreprises en raison

- De capacités financières insuffisantes (particulièrement post-COVID)
- De bâtiments non adaptés

Un gel des recrutements, de fortes craintes sur l'avenir

Dans l'immédiat, pas d'alerte mais une baisse des effectifs de certaines entreprises en raison :

- Gel des recrutements
- Fin des contrats d'intérim et CDD, recours à moins de saisonniers
- Non renouvellement des départs en retraite

Des craintes prégnantes sur l'avenir (trop d'incertitudes) sur :

- Les emplois en général en raison du décrochage de la clientèle qui ne suivra pas le report de la hausse des coûts de l'énergie sur les prix de vente
- Le recours à l'APLD
- La fermeture possible de sites avec licenciements (2 à 3 entreprises l'évoquent)

Un moral au plus bas

Un cumul de difficultés :

- Remboursement PGE, difficultés financières post-covid
- Hausse des matières premières
- Hausse des composants
- Pénurie d'essence

Des hausses qui touchent toute la chaîne de valeur
Une hausse qui concerne également les clients et fournisseurs, ce qui impacte certaines entreprises « qui vont bien ».

Pas de marge de manœuvre:

- Pour investir
- Pour des négociations salariales à venir alors que l'inflation galope.

Morosité

- « *Inquiétude et morosité des salariés face à la situation économique et sociale* »
- « *Climat anxieux qui freine les clients (particuliers) dans leurs achats* »
- « *Les projets de contrats ont tendance à ralentir au regard de la situation économique* »

Des attentes vis-à-vis des pouvoirs publics

Des attentes et incertitudes sur l'ARENH : éligibilité / révision à venir : Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique

Des entreprises qui ne rentrent pas toujours dans les critères pour être éligibles aux aides d'urgence de l'Etat destinées aux entreprises grandes consommatrices de gaz et d'électricité

Souhait de pouvoir mobiliser l'APLD en cas de coupure cet hiver

